

Recherches sociographiques



L'idéologie des Annales de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, 1880-1902

Jacques-Pierre Mathieu

Volume 10, numéro 2-3, 1969

Idéologies au Canada français, 1850-1900

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055474ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055474ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Mathieu, J.-P. (1969). L'idéologie des Annales de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, 1880-1902. *Recherches sociographiques*, 10(2-3), 438–448.
<https://doi.org/10.7202/055474ar>

L'IDÉOLOGIE DES *ANNALES*
DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC
1880-1902

Les quatre volumes des *Annales* édités par Honoré-Julien-Jean-Baptiste Chouinard¹ furent publiés dans un intervalle de vingt ans. Le contenu a toujours la même forme, savoir des discours, des procès-verbaux, des manifestes, des projets de conventions, de la correspondance, etc., . . . L'objectif pratique de la publication est « de réunir toutes les œuvres inspirées qui se sont fait jour [. . .] pour en faire une utilité pour les sociétés franco-canadiennes. »²

La publication de ces volumes avait été approuvée par la S.S.J.B. de Québec et avait reçu — si l'on en juge par les dédicaces de Honoré Mercier, de M^{sr} Bégin et du cardinal Taschereau — l'approbation des chefs spirituels et politiques du Canada français. Ceci dit, et puisque la plupart des textes cités furent ceux de notables que caractérisait l'occupation politique ou religieuse, nous croyons pouvoir affirmer que les idées contenues dans les *Annales* expriment l'idéologie de l'élite canadienne-française des années 1880-1902.

Le sujet étant de dessiner sommairement la structure de l'idéologie sous-jacente ou implicite contenue dans les volumes, et compte tenu du fait que ce matériel idéologique apparaît globalement comme l'expression de ce qu'il convient d'appeler l'élite canadienne-française, nous ne nous arrêterons pas à la personnalité des auteurs des textes que nous pourrions utiliser.

Il est entendu, dans cette perspective, que les idéologues de la S.S.J.B. de Québec s'identifiaient avec l'élite. Cette prémisse constitue l'hypothèse sur laquelle est fondée notre étude.

Avant d'entreprendre l'analyse des thèmes idéologiques, il y a lieu de situer les publications dans leur contexte historique. Rappelons d'abord que la S.S.J.B. avait été fondée en 1834, à Montréal, par Ludger Duvernay. Au départ, elle avait été un organisme relativement radical. À Québec, la première société vit le jour en 1842. Le clergé y avait une place privilégiée et la principale manifestation était la célébration de la fête nationale.

Dans les années 1870, l'idée d'une vaste convention nationale réunissant tous les descendants canadiens-français fut lancée. Cette grande réunion eut lieu à Montréal en 1874 et à Québec en 1880.

¹ Chouinard fut président de la S.S.J.B. de Québec en 1885-86 et 1886-87, député de Dorchester aux Communes en 1890; il fut le principal responsable non seulement de l'édition mais de la cueillette et de l'écriture des textes présentés dans les quatre volumes étudiés. Ces quatre volumes portent les titres suivants:

- I. *Fête nationale des Canadiens français, célébrée à Québec en 1880*, Québec, 1881, 631 p.
 - II. *Fête nationale des Canadiens français, célébrée à Québec (1881-1889)*, Québec, 1890, 552 p.
 - III. *Annales de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec (1889-1901)*, Québec, 1903, 568 p.
 - IV. *Annales de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec (1902)*, Québec, 1903, 586 p.
- ² II, p. X.

Rendre compte de cette convention de Québec constituée à l'origine le motif de la publication des *Annales*. Mais à quel motif attribuer l'organisation même? Savoir, « prendre en considération les meilleurs moyens de conserver intactes nos institutions, notre langue et nos lois ».¹

Dès lors, peut-on supposer que nos institutions, notre langue et nos lois eussent été en danger? Il le semble, si l'on en juge par l'orientation idéologique générale des textes étudiés. Il est, en effet, une idée qui revient constamment, tel un leitmotiv, tout au long des quatre volumes: l'attachement à notre caractère propre.

Pour sauvegarder ce caractère propre, surtout en face de la menace d'américanisation et des changements sociaux inhérents au développement industriel, il faut que les Canadiens français s'unissent entre eux, au-dessus des luttes partisans, qu'ils demeurent fidèles à leur Mère l'Église, au clergé catholique et qu'ils respectent les engagements ancestraux. En résumé, il faut que rien ne change!

Exprimé ainsi, le programme idéologique fait penser à certaines sociétés primitives dans lesquelles le culte des ancêtres est poussé à un très haut point, jusqu'à constituer tout le sens de la vie. Mais tout n'est pas si simple et c'est à l'étude de certains thèmes que nous pourrions avoir une image plus nuancée de l'idéologie exprimée par les penseurs de la S.S.J.B. de Québec.

LA FAMILLE

L'idée de famille est exprimée dans les *Annales* à propos de la femme et de la formation des sociétés. Pour les idéologues de la S.S.J.B., l'âme de la famille, c'est la femme; en ce sens, la famille dépend plus de la femme que du couple.

« Vos filles auront donc, dans l'exemple de leurs mères, l'enseignement pratique de ces vertus du foyer sans lesquelles les peuples ne peuvent être heureux. »²

La base de la société se situe au niveau de la famille et la femme est à l'origine de la famille; elle a par conséquent la responsabilité du bonheur des peuples.

Voilà pour le rôle assigné à la femme. On voit aussi l'importance accordée à la structure familiale: non seulement est-elle la base de la société mais aussi son âme.

L'ÉDUCATION

Ce thème est privilégié par l'auteur et ceux dont il se fait le porte-parole. L'éducation apparaît, en effet, comme le moyen par excellence d'assurer la survie du « caractère propre » des Canadiens français. C'est également la façon d'assurer le bon ordre et le maintien de la foi, de la langue et des institutions. C'est, conséquemment, une protection. Et, d'autre part, on verra que c'est aussi un moyen d'assurer le développement de la société.

¹ I, p. 94.

² II, p. 152.

L'éducation, une protection

C'est une protection contre la damnation. L'éducation, l'éducation catholique assurera « le salut des enfants ». ¹ D'ailleurs, on a identifié l'école et l'Église.

« L'école catholique doit aller avec l'Église et les raisons d'élever l'une et de pourvoir à son soutien, sont les mêmes que de pourvoir à l'édification et au soutien de l'autre. » ²

C'est une protection contre l'assimilation. Car si l'éducation catholique fut reconnue comme le moyen d'assurer le salut éternel, ce fut aussi le moyen de garantir la survivance du Canada français et des « malheureux Canadiens français émigrés ».

« Ne devons-nous pas maintenir, même au prix de tous sacrifices, des écoles catholiques et françaises? L'usage de la langue de nos ancêtres n'est-il pas considéré comme la colonne sur laquelle repose la stabilité de l'édifice de notre nationalité, l'égide protectrice de la religion des Canadiens français? » ³

C'est une protection contre le désordre public. Cette conception de l'éducation est tirée d'une étude entreprise dans le but de démontrer la fausseté des rumeurs à l'effet que le système d'éducation québécois était arriéré et que l'État ne dépensait pas assez d'argent à ce poste. L'étude avait été confiée à un professeur de l'École Normale Laval de Québec, qui s'était basé sur trois critères: la moralité publique, le coût de l'enseignement secondaire par tête et le coût de l'enseignement primaire par tête.

Le choix de ces critères est intéressant. Si, au lieu de viser à démontrer que « n » pour cent des étudiants finissant un cours entreprenaient un travail ou un autre cours lié à leur apprentissage antérieur (ce qui aurait pu faire la preuve de la coordination et de la fonctionnalité de l'enseignement), on choisit de démontrer que « n » pour cent des citoyens portaient atteinte à la moralité publique, c'est que l'on considérait alors que l'éducation visait avant tout à l'imprégnation de principes moraux chez les citoyens.

L'éducation, facteur de développement

Mais l'éducation ne fut pas seulement comprise comme une protection. Il y eut des idéologues qui la relièrent à la notion de développement. Ces idéologues se sont exprimés devant la commission sur les sciences, les lettres et les beaux-arts, instituée lors de la Convention nationale de 1880.

Ils ont d'abord posé un diagnostic sur la situation de l'enseignement: « On ne voit pas assez de sciences (mathématiques, algèbre, sciences d'observation) et un trop grand nombre d'étudiants abandonnent, après la rhétorique (humanités) » ⁴ et conclu à la carence de spécialistes canadiens-français.

¹ II, p. 100.

² II, p. 101.

³ II, p. 103.

⁴ I, p. 426.

« Le négoce sous toutes ses formes, les manufactures, les fabriques, les mines de toute espèce sollicitent une nombreuse jeunesse, mais l'exercice des professions industrielles et commerciales exige aujourd'hui un certain ensemble de connaissances, plus ou moins étendues que, dans tous les cas, l'école primaire ne peut donner.

« L'agriculture elle-même ne vit plus sur les anciens procédés aveuglément acceptés; elle demande à la science des méthodes nouvelles, des procédés nouveaux. »¹

Le rapport se terminait ainsi:

« Enfin, moins de grec et de latin, plus de physique, de mécanique, de chimie, de technologie et nous arriverons. »²

Manifestement, ces membres de la S.S.J.B. entretenaient des espoirs réalistes quant à la place du Canada français dans le monde technologique. Leurs recommandations étaient intéressantes:

1° recommander aux maisons d'éducation de consacrer plus de temps à l'étude des sciences;

2° suggérer la fondation d'écoles professionnelles spéciales (professions industrielles et commerciales);

3° recommander la spécialisation à l'étranger;

4° encourager (sans doute dans une perspective d'éducation permanente) la formation de sociétés scientifiques.³

Comme on peut facilement le constater, deux grandes tendances se faisaient jour face à l'éducation. Il y avait, d'une part, des idéologues qui la concevaient dans un schème traditionnel et, d'autre part, des idéologues qui la considéraient comme élément moteur du développement. Les vues des deux groupes s'opposaient et leurs exigences envers l'éducation et les bienfaits qu'ils en attendaient n'étaient pas les mêmes.

Puisque nous sommes en présence d'une antinomie, apparente en tout cas, il nous faut parler en termes d'importance. Il ne fait pas de doute que le premier groupe, qui concevait l'éducation comme une protection, fut le plus important, à en juger par son influence et les applications qui furent faites des théories.

LA RELIGION

Les idéologues de la S.S.J.B. avaient tendance à identifier la religion et la nation, tout au moins à privilégier le caractère religieux dans l'identification de la nation canadienne-française. Pour ce faire, ils avaient recours à l'histoire.

« Il (Champlain) veut que la religion occupe la première place parce que seule, par son influence, elle peut donner à un peuple naissant des assises durables. »⁴

Affirmer l'identité religion-nation, c'est donc être fidèle à la mission, à la tâche entreprise par le plus glorieux ancêtre: le fondateur de Québec, père de la Nouvelle-France.

¹ I, p. 426.

² I, p. 436.

³ I, p. 437.

⁴ II, p. 22.

Sur ce plan de l'attachement aux mœurs ancestrales, et pour assurer l'étroite union entre le clergé et le peuple, il fallait dissiper les malentendus.

« Il y a un demi-siècle (référence à 1837) à l'époque précise où notre Société prenait naissance, il semblait régner un malentendu regrettable entre les hommes qui personnifiaient la Religion et ceux en qui s'incarnaient les plus hautes aspirations de la Patrie; la cause, vous ne l'ignorez pas: l'incroyance, et le doute qui y conduit, ont, dans tous les temps, accumulé les mêmes ruines. Grâce à Dieu, le mouvement fut enrayé, et notre peuple fut préservé de la contamination. Je (Cardinal Taschereau) me plais à croire que le zèle patriotique inspiré par la S.S.J.B. a largement contribué au maintien des saines doctrines, en démontrant aux masses populaires que, non content d'avoir sauvé le pays en plus d'une occasion, l'élément religieux était encore le gardien jaloux de nos institutions nationales. »¹

Dans cette perspective, il est clair que la nation n'a d'existence possible — l'histoire le démontrerait — sans la religion qui tient lieu de rempart, voire de Muraille de Chine, visant à assurer l'homogénéité.

« La paroisse catholique canadienne-française n'est-elle pas véritablement une forteresse avancée, une imprenable citadelle qui garde la foi, la langue, la nationalité. »²

Mais, nous le verrons plus loin, cette mentalité engendrait une sorte de soumission fataliste envers tout ce qui pouvait se produire parce que telles semblaient être les voies de la Providence.

« [...] Chacun, dans la place où la Providence le met, doit travailler au bonheur de sa patrie. »³

La Providence dirige, oriente et soutient la vie nationale. Au surplus, elle « place » les personnes dans des tâches particulières, en fonction des besoins nationaux.

Ainsi, la religion, telle que conçue par les idéologues de la S.S.J.B., constituait une sorte de superstructure de l'identité nationale et une fortification contre les égarements de la psychologie individuelle et donnait un sens à la vie individuelle et collective.

C'est dans cet esprit qu'on envisageait la mission spirituelle du Canada français.

« Quel était le but des rois très-chrétiens en fondant cette colonie sinon l'espérance de porter sur les rives du Saint-Laurent la connaissance de Jésus-Christ et d'y étendre l'influence de la religion catholique [...] ? »⁴

Mais, au-delà de l'évangélisation, les Canadiens français avaient l'autre mission, plus vaste, de défendre le Chef de la chrétienté. Ainsi justifiait-on l'engagement dans les armées papales:

« [...] ils portent un costume singulier; leurs mères, leurs frères, leurs amis les entourent et versent des larmes. Eux, au contraire, ont la figure souriante; aux larmes, aux prières, aux supplications, ils répondent: « Aime Dieu et va ton chemin! » (devise), cri des anciens

¹ III, p. 308.

² III, p. XLVI.

³ III, p. 304.

⁴ II, p. 166.

croisés. [...] Ils vont lutter pour l'Église, pour Pie IX et renouveler sur les plaines de l'Italie les exploits de leurs pères: se battre un contre dix... »¹

Point n'est besoin de souligner par des textes plus explicites. Dans le schème de l'identification religion-nation, le zouave, croisé des temps modernes, représente une sorte de citoyen idéal.

Il ressort de ces quelques citations que les idéologues de la S.S.J.B. invoquaient l'histoire pour démontrer combien bénéfique avait été l'équation religion-nation et corollairement les espoirs qu'ils plaçaient dans ce tandem pour assurer l'avenir. Les extraits révèlent aussi une confiance absolue en la Providence. C'était là une attitude fort répandue qui tenait lieu de prise en main de la destinée individuelle et de la nation mais témoigne tout aussi bien d'un état d'esprit qui donne un sens à la vie et à ses accidents.

LA POLITIQUE

Les idéologues de la S.S.J.B. acceptaient le cadre juridique, c'est-à-dire la constitution du Canada. Cela se comprend aisément puisqu'ils faisaient partie de l'élite et qu'ils profitaient de ce cadre.

Cela explique aussi qu'ils n'aient fait que des considérations très générales sur la vie politique. Par exemple, on exhorte les Canadiens français à être de « bons citoyens ». On fustige l'esprit de parti et on souhaitera l'union de tout le peuple pour résoudre les problèmes d'envergure nationale.

Au total, la politique est un thème sur lequel les idéologues de la S.S.J.B. furent peu loquaces.

LA NATION

S'il est un thème qui explique, en quelque sorte, l'existence même de la S.S.J.B., c'est celui de « nation ». Une société qui se dit nationale est formée essentiellement dans le but minimum d'unir les gens d'une même nationalité.

En lisant les statuts de la S.S.J.B., on peut voir que :

1° d'une part, l'association Saint-Jean-Baptiste de Montréal (1834) a pour but d'unir entre eux tous les Canadiens;²

2° d'autre part, la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec (1872) a pour but d'unir entre eux les Canadiens de tous les rangs.³

L'appellation « canadien » désigne la population d'origine française en Amérique, qu'elle habite au Canada ou aux États-Unis. Ce qui fait qu'à l'occasion de la Convention générale de 1880, dans l'adresse au gouverneur général, on peut lire :

« Nous, Canadiens français tant du Canada que des États-Unis, réunis en Convention à Québec. [...] l'avenir de notre race [...] ceux d'entre nous qui sont sujets britanniques [...] »⁴

¹ II, p. 38.

² I, p. 520.

³ I, p. 572.

⁴ I, p. 483.

Il semble que ce soit là la nation pour la S.S.J.B. Mais que recouvrait le concept de nationalité ?

« La nationalité, c'est [-à-dire] la langue française, la foi catholique et les us et coutumes de nos pères, car tels sont, de par la loi même de la nature, les éléments constitutifs de toute nationalité véritable. »¹

Ainsi formulée, la notion de nationalité ressemble certainement à ce que les hommes politiques contemporains signifient par leur « nation-ausens-sociologique-du-terme ». On aura d'ailleurs tendance à situer le cœur de la nation au Québec.

« Je me lève pour proposer la santé de la province de Québec et je crois que pour tous ceux qui m'entendent, de quelque partie de l'Amérique soient-ils venus, la province de Québec, c'est la patrie [. . .] »²

Mais si, selon la logique des faits, la nation doit se rattacher à une patrie, la patrie s'identifiera à un pays et, par conséquent, au pouvoir politique de ce pays; des contradictions apparaîtront dans l'idéologie de la S.S.J.B.

Ainsi, on vit un orateur devant la S.S.J.B., en 1887, dire:

« Merci des vœux [. . .] pour la prospérité de notre patrie, [. . .] et pour l'attachement à notre très Gracieuse Souveraine que témoigne votre demande. »³

Tout comme en 1874, lors de la fête de la S.S.J.B., un autre orateur avait lancé:

« [. . .] et la première chose que nous avons aperçue au-dessus de cet autel remarquable, c'étaient deux pavillons: le pavillon anglais et le pavillon français; le pavillon anglais, exprimant notre sentiment loyal et le pavillon français, exprimant notre sentiment patriotique. »⁴

Voilà deux exemples de la gymnastique intellectuelle à laquelle se livraient les idéologues de la S.S.J.B.; ils faisaient une distinction entre la patrie réelle à laquelle ils devaient loyauté et la patrie sentimentale, nid de la nationalité, double option antithétique qui avait pour objet, d'une part, de préserver notre physionomie distinctive et, d'autre part, de veiller à l'intérêt collectif de la patrie canadienne.

Quoi qu'il en soit, il faudrait conclure que nous avons deux patries. Mais ce ne sont pas celles que vous pensez.

« [. . .] nous avons deux patries, l'une passagère, l'autre éternelle; l'une qui marche, l'autre qui demeure; l'une qui travaille, l'autre qui jouit; l'une qui combat, l'autre qui triomphe, l'une ici-bas et l'autre en haut. »⁵

Point n'est besoin, croyons-nous, de reprendre les textes utilisés sous le thème religion pour démontrer l'équation nation-religion. C'est un fait

¹ II, p. 96.

² II, p. 371.

³ II, p. 152.

⁴ II, p. 175.

⁵ IV, p. 487.

axiomatique. Néanmoins, il faut signaler l'indifférenciation entre la nation « religieuse » et la nation civile. C'est là une conception archaïque qui rejoint l'idée qu'on se faisait de la « nation chrétienne » au Moyen-Âge.

Au total, il semble que, pour satisfaire tous ses intérêts religieux, patriotiques, politiques et économiques, on ait voulu, dans la S.S.J.B. de Québec, situer le concept de nation à différents niveaux et l'utiliser de façon composite et, somme toute, fort inconvenante.

L'ÉCONOMIE ET LE TRAVAIL

Les idéologues de la S.S.J.B. se sont peu exprimés sur ces thèmes. Quand ils l'ont fait, ce fut pour affirmer leur conception physocratique de l'économie, d'une part :

« [...] C'est à l'agriculture fortifiée par la religion que nous sommes redevables de notre conservation comme race distincte sur ce continent, c'est à elle que nous sommes redevables de cette force d'expansion qui nous distingue et c'est encore sur elle que nous devons compter pour l'avenir. »¹

Et, d'autre part, pour souhaiter la formation de corporations et l'expansion du système protectionniste.

LA REPRÉSENTATION DES ADVERSAIRES

Était un ennemi pour la S.S.J.B., quiconque exprimait des idées qui allaient à l'encontre de la population canadienne-française, c'est-à-dire, contre la religion, contre la langue, contre les traditions. Plus précisément, on peut classer sous deux chefs la représentation des adversaires : 1° les autres nationalités ; 2° la presse libérale.

1° Un des dangers qui menaçaient le Canada français consistait en la croissance de l'immigration européenne au Québec : le Canadien français se voyait noyé dans une multitude de nationalités et la société risquait d'y perdre son caractère d'homogénéité :

« Pour ceux qui n'ont pas, comme moi, confiance dans la destinée providentielle de notre peuple, il semble qu'il y ait danger imminent. Nous sommes envahis de partout ; le flot des races, qui diffèrent de la nôtre par la langue, la religion, les mœurs se presse sur les rives de notre pays. »¹

Et, parmi ces étrangers, tous plus ou moins redoutables, la majorité anglaise avait, il va de soi, une place à part. On s'en dissociait sans ambages :

« Pour une portion considérable des habitants de la Puissance, la patrie de prédilection, la patrie qui fournit les héros, les traditions légendaires est encore par-delà l'Océan, tandis que pour nous, elle est tout entière et depuis longtemps de ce côté-ci. »²

2° Mais, il n'y a pas que les étrangers ; il y a aussi les membres de notre nationalité qui ont renié certaines caractéristiques de notre nationalité. Et,

¹ I, p. 350.

² II, p. 79.

comme ces gens s'exprimaient surtout dans les journaux, on faisait à leur sujet des mises en garde de ce genre :

« [...] je dirai à la jeunesse qui m'écoute: défiez-vous de ces feuilles ignorantes et immorales qui nous apportent les épaves honteuses d'une plage étrangère. »

On s'attaquera souvent, par de telles défenses ou conseils, à la presse libérale.

Voilà les grandes catégories d'adversaires de la « race », tels que représentés par les idéologues de la S.S.J.B. Bien entendu, il faudrait détailler. Mais ce pourrait être l'objet d'un autre travail.

LA REPRÉSENTATION D'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ

En se basant sur les normes et les faits énoncés par les idéologues de la S.S.J.B., on peut affirmer que la société québécoise, entre 1880 et 1902, semble avoir été repliée sur elle-même. Plus soucieuse de rendre hommage au passé que de se préoccuper des problèmes concrets, plus attentive à sa vie spirituelle qu'à sa vie temporelle, la société canadienne-française subissait l'évolution historique plutôt que de la faire, croyant y voir l'œuvre de la Providence.

Un *British scholar* (*sic*) avait écrit en 1862:

« Au Canada, la présence de l'Angleterre conserve une vie artificielle à l'élément canadien-français, cette relique anti-diluvienne (*sic*) de l'Ancien Régime. Il en a retenu toute l'inertie, toute la bigoterie sans être littéralement d'aucune valeur pour le but que se propose la civilisation moderne. »¹

Nous pouvons présumer de la perspicacité de cet observateur puisque c'est là, nous croyons l'avoir démontré, l'image qui nous est fournie de la société canadienne-française par son élite.

Au centre de cette image, on retrouve l'église, le prêtre, la famille et une structure paroissiale valorisée.

« Il n'en est pas un d'entre eux qui ne caresse le rêve d'abriter un jour sa demeure embellie par une jolie femme et de nombreux enfants, à l'ombre d'une église franco-canadienne desservie par un prêtre canadien-français et protégée par l'organisation puissante d'une société Saint-Jean-Baptiste. »²

« Rien ne change au pays du Québec », a écrit Louis Hémon et il faut dire, après avoir vu les idéologues de la S.S.J.B. de Québec, que rien ne devait changer, parce qu'on croyait avoir trouvé « la » façon de vivre. Les quelques lueurs entrevues au sein de la commission de l'éducation, lors de la convention de 1880, au même titre que les opinions isolées de quelques Canadiens français en faveur de l'industrialisation ne sont que les paradoxes d'une idéologie d'autre part fort cohérente.

¹ II, p. 475.

² III, p. XXIV.

CONCLUSION

Deux points méritent en conclusion d'être soulignés: 1° l'ultramontanisme des idéologues de la S.S.J.B. de Québec; 2° le caractère de l'idéologie de la S.S.J.B.

1° L'ultramontanisme des idéologues de la S.S.J.B. de Québec:

Partons des deux principes de base de l'ultramontanisme canadien-français, tels qu'énoncés par M^{re} Laflèche dans *Quelques considérations sur les rapports de la société civile avec la Religion et la Famille*:

« I. La nation est constituée par l'unité de langue, l'unité de foi, l'uniformité de mœurs, de coutumes et d'institutions. Les Canadiens français possèdent tout cela et constituent bien une nation. Chaque nation a reçu de la Providence une mission à remplir. La mission du peuple canadien-français est de constituer un foyer de catholicisme dans le Nouveau-Monde.

« II. L'autorité vient de Dieu. La meilleure forme de gouvernement est la monarchie tempérée (l'Église et la famille en sont des exemples; la plus imparfaite est la démocratie). Le libéralisme commet l'erreur fondamentale de vouloir édifier une société sur d'autres principes que les principes religieux. »¹

Il n'y a plus qu'à tirer les conclusions: les idéologues de la S.S.J.B. de Québec étaient des ultramontains et, par surcroît, le mouvement l'était.

Nous ne voulons pas insister, mais il est certain que les analogies entre la conception de la nation de M^{re} Laflèche et celle de la S.S.J.B. ne sont pas fortuites. De la même façon, nous ne pouvons pas ne pas voir le lien entre « l'autorité qui vient de Dieu » et le concept de « l'État-Providence » de la S.S.J.B.

2° L'idéologie, telle que nous l'avons conçue pour la mise en place du dossier, peut être considérée comme une introspection exprimée, comme une sorte de rationalisation subjective afin de justifier un état de fait. Et l'idéologie étant l'expression de la réalité telle que vue par celui qui l'exprime, elle est à l'image de la réalité telle qu'il la perçoit.

Partant de notre option initiale (qui est contestable), considérer tous les textes, en ne tenant pas compte, systématiquement, des circonstances, mais en les jugeant aptes à être utilisés comme matériau du moment qu'ils figurent dans les *Annales*, il y a lieu de se demander si les idéologues de la S.S.J.B. voyaient bien la réalité, et s'ils l'ont bien traduite.

Globalement, l'idéologie de la S.S.J.B. était défensive. On parlait de « survivre », de « s'unir pour se protéger », d'« empêcher l'émigration », de « sauvegarder les traditions », etc. D'après la nomenclature de Paul Kahn² — idéologie révolutionnaire, conservatrice et réactionnaire — il faut considérer l'idéologie de la société nationale comme conservatrice. Pour Kahn, l'idéologie conservatrice est le lieu des classes dominantes (nous avons parlé d'élite) et se caractérise par la justification du présent dans un schème éternel.

¹ Cité par Mason WADE, in *Les Canadiens français*, tome I, p. 381.

² Paul KAHN, « Idéologie et sociologie de la connaissance, » *Cahiers internationaux de sociologie*, 1949-50, p. 205.

Fataliste, le Québécois, tel qu'exprimé par l'idéologue de la S.S.J.B., était persuadé qu'il ne saurait avoir d'influence sur son destin et sur son milieu. Fataliste, il croyait que Dieu seul (la Providence) peut améliorer le sort de l'homme et, à plus forte raison, de l'homme canadien-français, parce qu'il appartient à un peuple divin.

Ce recours à l'absolutisme divin a la couleur de l'utopie. Celle-ci « peut-être considérée comme une sorte de soupape pour des hommes dont la pensée est remplie de contradiction. »¹

D'autre part, l'idéologue de la S.S.J.B. érigeait en valeur l'attachement à la tradition; il en faisait même une question de conscience.

Y aurait-il lieu de se demander si le nationalisme canadien-français au XIX^e siècle fut le contenant d'une utopie ?

Jacques-Pierre MATHIEU

¹ Georges DUVEAU « Introduction à une sociologie de l'utopie », *Cahiers internationaux de sociologie*, 9, p. 19.